



Bulletin Municipal



2023

SOMMAIRE

6	FINANCES
8	VOIRIE & RÉSEAUX
9	BÂTIMENTS COMMUNAUX
10	VIE MUNICIPALE
12	REGROUPEMENT SCOLAIRE
14	SERVICES
16	INFORMATIONS DIVERSES
18	VIE ASSOCIATIVE
24	ANNUAIRE
26	TARIF DES LOCATIONS
27	PLAN DE LA COMMUNE

Bulletin Municipal 2023

Préparé et distribué par la
Commission Bulletin Municipal
& Communication

Directeur de publication
Philippe Laborde

Imprimé par
Helloprint - Mars 2024
Tirage à 350 exemplaires

Crédits photos :
Mairie d'Estibeaux
C.C. Pays d'Orthe et Arrigans
SIETOM de Chalosse
Basket Arrigans
Amicale Laïque d'Estibeaux
Comité des Fêtes
A.C.C.A. d'Estibeaux
Gaule Puyolaise
Lous Hardits

LE MOT DU MAIRE

Chers estibeaussaises et estibeaussais,

L'année 2023 vient de s'écouler et avec elle, son lot de bonheur, de malheur, de joie, de tristesse, comme souvent.

En ce début d'année, je profite de l'occasion pour féliciter et encourager tous les bénévoles actifs au sein des associations et leur souhaiter de continuer avec autant d'enthousiasme et de dynamisme à animer la vie de notre village.

L'amicale laïque va vivre une année particulière en 2024. En effet, la Clique d'Estibeaux, fleuron des associations culturelles, fêtera son 70^{ème} anniversaire au mois de septembre.

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Estibeaux. Je leur souhaite la bienvenue en même temps que mes vœux de bonheur et de réussite. J'espère qu'elles pourront apprécier toutes les qualités de notre village et la chaleur de ses habitants.

Aujourd'hui, la municipalité a le devoir de se remettre souvent en question, son rôle et ses responsabilités étant toujours plus difficiles à tenir. Notre préoccupation réside en notre souhait de progrès et de réponses optimisées pour l'avenir de notre village.

Nous sommes face à un contexte économique toujours aussi pesant, impactant le budget des ménages mais aussi celui des collectivités.

En 2023, la municipalité a poursuivi sa stratégie en économie d'énergie et autre.

En collaboration avec le SYDEC et par arrêté municipal, nous avons réduit l'éclairage public. La rénovation énergétique de nos bâtiments communaux s'est poursuivie avec le remplacement de menuiseries par du double vitrage.

Suite au plan Vigipirate, nous avons sécurisé les écoles par l'installation d'un visiophone et d'une ouverture à distance du portail.

Concernant le programme voirie 2023, la Communauté des communes a refait la bande de roulement rue de la Motte, l'aménagement des abords et la pose du caniveau ont été financés par la commune.

En parallèle, l'entretien des chemins ruraux et des collecteurs s'est poursuivi.

L'équipe municipale et moi-même allons poursuivre en 2024 l'aménagement et l'entretien des bâtiments communaux. Dans le cadre de la rénovation énergétique, c'est la salle Lahaout qui sera concernée par le remplacement de la chaudière à gaz, très énergivore et de plus en fin de course.

Le projet du local technique a été réévalué par l'architecte. Dans les prochains jours, nous serons fixés sur sa faisabilité.

Pour le programme voirie communautaire 2024, nous avons proposé la reprise des joints sur les tranchées de l'assainissement collectif dans le bourg. L'entretien des fossés se poursuivra également, tout comme celui des chemins ruraux et des collecteurs.

Nous gardons la volonté de maintenir notre soutien aux associations locales ainsi qu'à nos aînés isolés, par la prise en charge d'une partie des frais de téléalarme.

Je veux remercier ici tous les élus du conseil municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, participent à ce travail collectif ; tous les employés pour leur travail accompli au quotidien avec sérieux, au service de la commune mais aussi de la population.

Dans un monde aujourd'hui si compliqué et si perturbé, j'ose espérer que cette nouvelle année sera plus généreuse, prospère, tolérante et que la sagesse et le dialogue triompheront afin d'apporter à tous les peuples une paix durable et souhaitable.

Philippe LABORDE
Maire d'Estibeaux



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- *le 31 décembre (2022)*
DRAGOI Sofia, Maria
- *le 3 février*
DELACROIX DASSÉ Léona, Ilana, Kyliana
- *le 3 mars*
LAFOURCADE-BARTHE Thibault
- *le 17 avril*
NOUGARO Mahé



MARIAGES

- *le 27 mai*
MORDA Camille & FRITSCH Quentin
- *le 10 juin*
VALLÉE Anaïs & COURRIEU Matthieu
- *le 8 juillet*
HANGARD Sarah & LESCOUTE Bruno
- *le 3 novembre*
LAPEYRE Nathalie & BELLINI Sylvain



DÉCÈS

- *le 5 février*
MEYER Claude
- *le 16 mars*
NOUGARO Eliane (née POPULUS)
- *le 26 mars*
BARBOSA MATIAS José, Gabriel
- *le 7 juin*
LAGEYRE Juliette, Marinette (née LALANNE)
- *le 21 septembre*
LAMARQUE Gaston
- *le 13 décembre*
GUILLEVIC Emilienne (née GEYRE)

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Les conseillers numériques France Services vous accompagnent dans vos démarches sur internet et vers l'autonomie numérique. En fonction de vos besoins, votre conseiller numérique vous proposera un **accompagnement individuel** ou des **ateliers collectifs**.

Gratuits et sans inscription préalable, les ateliers numériques ont lieu le **mardi matin entre 10h et 12h** dans l'une des mairies du secteur Arrigans Est. Il est conseillé d'apporter votre matériel si vous en avez la possibilité.

Découvrez le programme des ateliers du 1^{er} semestre 2024 :

Date	Thème	Commune
Mardi 9/01	Protéger son ordinateur	Ossages
Mardi 16/01	Protéger son smartphone	Ossages
Mardi 23/01	Protéger ses réseaux sociaux	Ossages
Mardi 6/02	Utiliser un GPS	Estibeaux
Mardi 13/02	Découvrir le Bon Coin	Estibeaux
Mardi 20/02	Faire ses courses en ligne	Estibeaux
Mardi 5/03	Prendre des photos	Mouscardès
Mardi 12/03	Retoucher des photos	Mouscardès
Mardi 19/03	Créer un diaporama	Mouscardès
Mardi 26/03	Organiser ses fichiers	Mouscardès
Mardi 2/04	Regarder des films gratuitement	Habas
Mardi 9/04	Découvrir les applications pour cuisiner	Habas
Mardi 16/04	Découvrir les sites de voyages	Habas
Mardi 23/04	Acheter un billet de spectacle	Habas
Mardi 14/05	Découvrir l'impression 3D	Tilh
Mardi 21/05	Découvrir la réalité virtuelle	Tilh
Mardi 28/05	Découvrir la domotique	Tilh
Mardi 4/06	Découvrir les tableurs (Excel, Calc, Sheets)	Ossages
Mardi 11/06	Scanner grâce à son smartphone	Ossages
Mardi 18/06	Envoyer des fichiers	Ossages
Mardi 25/06	Supprimer les publicités	Ossages



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Julie Barreau, Conseillère Numérique
conseiller.numerique@orth-arraigans.fr
07 65 15 39 38 - 05 58 73 60 03

BOÎTE À IDÉES : ON VOUS RÉPOND !

Connaissez-vous la boîte à idées disponible sur **IntraMuros**? Pratique, elle vous permet de nous faire part de vos suggestions d'amélioration pour les services de la commune. Seul bémol : à ce jour, l'application ne nous permet pas de vous répondre. Voici donc nos réponses à vos suggestions !

- » **Sécuriser les arrêts de bus, supprimer celui de la route de Habas (dangereux et sans possibilité de stationnement)**
La commune peut signaler un danger mais ne peut en aucun cas aménager, modifier ou déplacer un arrêt de bus. Il s'agit d'une compétence du Département. Contacter le Conseil Départemental.
- » **Réduire la vitesse sur les routes de Habas et de Dax (contrôles de gendarmerie, installation d'un radar)**
La commune fait régulièrement état de diverses situations dangereuses aux autorités, qui restent décisionnaires quant au déploiement des moyens adaptés.
- » **Fermer la route du Pavillon (prolongement de la route de Habas, entre la route de Pouillon et la route Dax/Orthez)**
Il s'agit d'une route départementale pour laquelle la commune n'a pas la compétence. Contacter le Conseil Départemental.
- » **Stationnement sur la place Dany Bérot**
Un arrêté municipal règle le stationnement sur la place Dany Bérot aux horaires de bus scolaire. Toute infraction est verbalisable.
- » **Faucher les abords des intersections**
La fauchage sur les axes principaux (rte de Habas, rte Dax/Orthez) est géré par les services du Département.
- » **Installer une aire de jeux**
Ce projet fait partie des souhaits d'aménagement de l'équipe municipale. Les charges, toujours croissantes, retardent sa mise en oeuvre.
- » **Installer de nouveaux équipements autour du lac (bancs, tables de pique-nique)**
Le lac est géré par un Syndicat Intercommunal (Pomarez, Mouscardès, Estibeaux). Les priorités budgétaires actuelles vont à l'étude hydrologique et aux travaux qui permettront de remettre le lac à son niveau initial.
- » **Informier sur les astreintes des professionnels**
Un annuaire des professionnels est disponible sur le bulletin municipal (p. 25), sur le site internet de la commune et sur IntraMuros. Il appartient à chacun d'interroger les professionnels sur leurs disponibilités.
- » **Informier la population des décès et obsèques**
Ces informations revêtant un caractère privé, la commune n'est pas autorisée à les relayer.
- » **Organiser des évènements : marché de Noël, carnaval...**
Ce type d'évènement est prioritairement organisé par les associations. Un carnaval est organisé chaque année par l'APE (Association des Parents d'Elèves), tour à tour sur les 4 communes du regroupement scolaire.



IntraMuros

IntraMuros est une application mobile entièrement gratuite qui vous permet de recevoir les actualités et alertes de la commune directement sur votre mobile, mais également de participer activement à la vie locale en signalant un problème ou en proposant vos idées.

Vous pouvez également suivre l'actualité d'autres communes adhérentes.

Téléchargez gratuitement l'application mobile IntraMuros sur Play Store (Android) ou App Store (Iphone).

EN 2024, LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Le site internet de la commune d'Estibeaux est actuellement en cours de transformation.

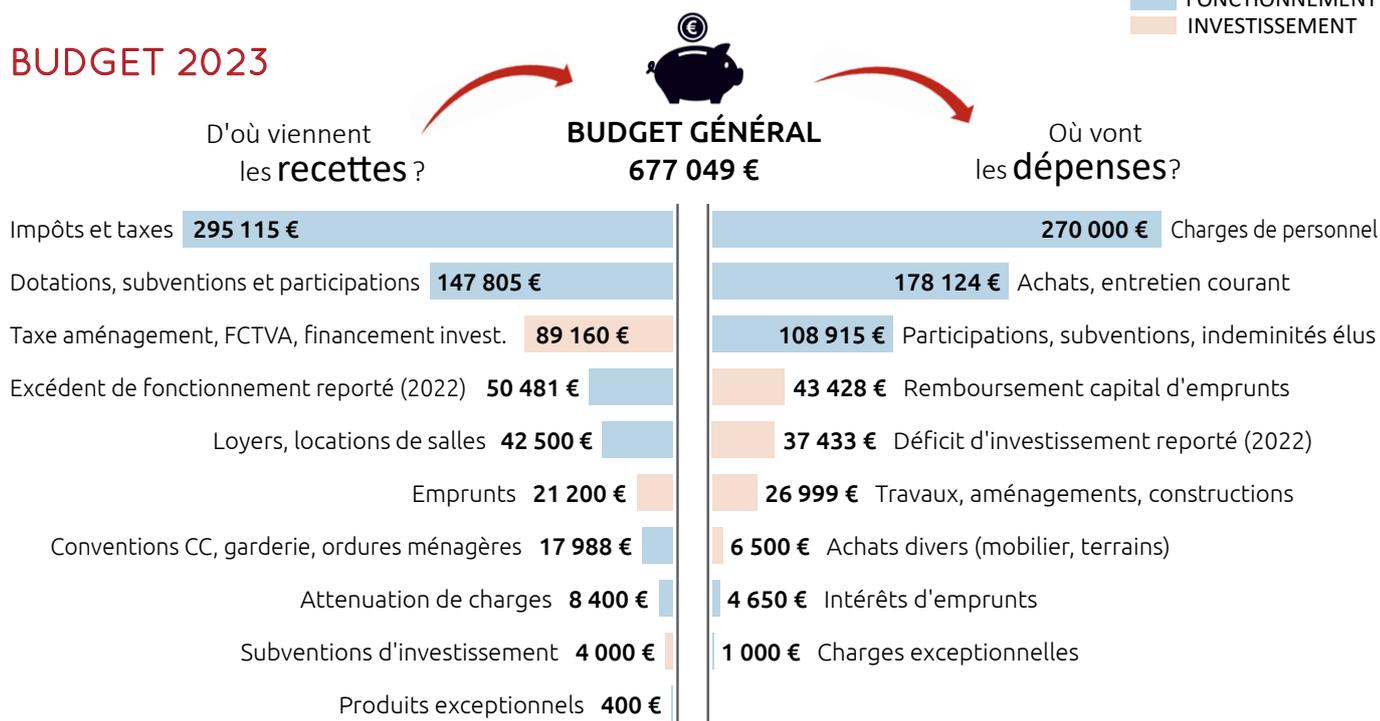
Une nouvelle interface sera disponible prochainement, qui permettra une navigation confortable depuis tous types de terminaux : ordinateur, tablette, smartphone.

Elle offrira également une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap, en intégrant de nouvelles fonctionnalités comme la synthèse vocale, la description de contenus, la navigation par le biais du clavier, etc...

Finances

■ FONCTIONNEMENT
■ INVESTISSEMENT

BUDGET 2023



TAXES COMMUNALES

TAXE FONCIÈRE BATI	34.10 %	Exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
TAXE FONCIÈRE NON BATI	57.65 %	
TAXE D'HABITATION	14.27 %	Sur les résidences secondaires
TAXE D'AMÉNAGEMENT	2.80 %	Exonération principale : abris de jardins

Après 14 années sans augmentation des taxes communales, le Conseil Municipal a décidé, avec 1 voix contre et 1 abstention, de relever le taux de la taxe foncière sur propriétés bâties de 0.59%.

Cette décision a été prise dans un contexte d'augmentation de l'ensemble des dépenses de la commune, pour répondre à un besoin d'augmentation des recettes communales et en complément de mesures visant à réaliser des économies d'énergie (voir pages suivantes).

EMPRUNTS

BANQUE/ORGANISME	OBJET DE L'EMPRUNT	ANNÉE DE SOLDE	TOTAL ANNUITÉ
CDC	Logements Dubecq	2023	7 752.85 €
CAF	Restaurant scolaire	2024	5 615.57 €
Caisse d'Epargne	Mairie	2025	17 525.95 €
Caisse d'Epargne	Restaurant scolaire	2030	15 728.59 €
TOTAL			46 622.96 €

RÉALISATIONS 2023

DÉPENSES D'ENTRETIEN

(montants TTC)

BÂTIMENTS PUBLICS

Entretien et réparations Salle des sports, Lahaout, église, restaurant scolaire, mairie, école, garderie, arènes, local cantonniers	1 184.76 €
--	------------

LOGEMENTS COMMUNAUX

Entretien et réparations	4 403.84 €
--------------------------	------------

MAINTENANCE

Divers contrats de maintenance	12 409.43 €
--------------------------------	-------------

MATÉRIEL ROULANT

Entretien et réparations matériel roulant	5 597.39 €
---	------------

AUTRES BIEN MOBILIERS

Entretien et réparations divers matériels	1 471.76 €
---	------------

TERRAINS

Entretien espaces verts, plantations	1 103.89 €
--------------------------------------	------------

DIVERS

Fournitures d'entretien	4 432.22 €
Fournitures de petit équipement	7 799.21 €
Travaux de voirie	5 894.70 €

TOTAL	44 297.20 €
--------------	--------------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

(montants TTC)

AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

Aménagement rue de la Motte	15 861.77 €
-----------------------------	-------------

CONSTRUCTIONS

Menuiseries	6 492.00 €
-------------	------------

RÉSEAUX DE VOIRIE

Régularisation chemins	356.78 €
------------------------	----------

DIVERS

Petit équipement (cuisine)	284.99 €
----------------------------	----------

TOTAL	22 995.54 €
--------------	--------------------

CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS

(montants TTC)

SIVU DES ARRIGANS (regroupement scolaire)	21 788.00 €
---	-------------

SYDEC - Assainissement collectif	18 176.32 €
----------------------------------	-------------

SDIS des Landes (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	12 086.29 €
---	-------------

ADACL - Application du Droit des Sols	4 116.50 €
---------------------------------------	------------

SIVU DES ARRIGANS (Lac de Tastoa)	3 259.00 €
-----------------------------------	------------

Téléalarmes (CIAS Com. de Communes)	1 497.21 €
-------------------------------------	------------

SYDEC - Eclairage public	975.00 €
--------------------------	----------

ADACL (Agence Département d'Aide aux Collectivités Locales)	857.66 €
--	----------

EPFL (Etablissement Public Foncier Local)	723.00 €
---	----------

Association des Maires	363.97 €
------------------------	----------

CDG pôle retraites 2020 + 2021	300.00 €
--------------------------------	----------

SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)	240.00 €
---	----------

TOTAL	64 382.95 €
--------------	--------------------

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Amicale Sportive	3 345.00 €
------------------	------------

Amicale Laique	3 000.00 €
----------------	------------

Comité des fêtes	3 000.00 €
------------------	------------

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	723.00 €
--	----------

Société de chasse	305.00 €
-------------------	----------

Lous Hardits (Ainés Ruraux)	230.00 €
-----------------------------	----------

FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	120.00 €
---------------------------------------	----------

UNC (Union Nationale des Combattants)	120.00 €
---------------------------------------	----------

APE (Association des Parents d'Elèves)	100.00 €
--	----------

Société de pêche	80.00 €
------------------	---------

Association des Veuves Civiles	50.00 €
--------------------------------	---------

Coursayres des Arrigans	40.00 €
-------------------------	---------

FUTSAL Arrigans	40.00 €
-----------------	---------

Fondation Bergonié	30.00 €
--------------------	---------

TOTAL	11 183.00 €
--------------	--------------------

Voirie et réseaux

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Travaux d'enrobés

Rue de la Motte

Travaux de pelle

Route du Lac de Tastoa, route de Bourdeou, route de Misson.

Pose d'enrochements route de Misson et route du Lac de Tastoa.

Prévision 2024

Installation d'une grille de caniveau impasse du Quehut, sablage des joints d'assainissement route de Lagraboche, route de Larriou et rue de la Motte.

VOIRIE COMMUNALE

Fauchage

Entretien des accôttements et talus par les agents communaux.

Réparation de l'épareuse (moteur, roulements) pour un montant de 1 750.10 € TTC.

Régularisation des chemins communaux

Route du Château d'Eau

Collecteurs

Route de l'Escloupé : Reprise d'éboulement et renforcement

AMÉNAGEMENT RUE DE LA MOTTE

En complément de la réfection de la bande de roulement par la Communauté de Communes, un aménagement des abords a été mis en oeuvre par la commune, avec la création d'un caniveau permettant l'écoulement des eaux pluviales et la délimitation de la chaussée.

Montant des travaux (Entreprise BAUTIAA TP) : 13 218.14 € HT soit 15 861.77 € TTC

Financement : Crédit Agricole (7 ans - 4.45 %), soit une échéance annuelle de 2 540.87 €.

RÉSEAUX

SYDEC - Eclairage Public

Au vu des augmentations tarifaires annoncées et afin de maîtriser le budget électricité de la commune, la décision est prise de diminuer l'éclairage public à un candélabre sur deux.

Pour des raisons de sécurité, les trois carrefours principaux du bourg resteront allumés toute la nuit : monument aux morts, église, intersection route de Lagraboche / rue de la Motte.

ORANGE - Fin du réseau cuivre

Orange prévoit la fin du réseau cuivre à l'horizon 2030 par lots de communes.

Pour la Commune d'Estibeaux, la fermeture technique interviendra en janvier 2027.



Bâtiments communaux

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Débuté en 2023, le remplacement* des néons énergivores de la salle des sports par des néons LED se poursuivra en 2024.
- Remplacement de menuiseries vétustes à la salle des sports et à la salle des associations par l'entreprise Vincent DUFAU.
Montant des travaux : 5 410 € HT soit 6 492 € TTC
Subventions FEC + DETR + CRTE : 4 352 € (soit 80 % du HT)
Reste à charge pour la commune : 2 140 € TTC
- Une demande de subvention CRTE a été déposée pour le remplacement de la chaudière à gaz de la salle Lahaout par un chauffe-eau thermodynamique (*réduction des coûts de production d'eau chaude et diminution de la consommation d'électricité*).

ÉCOLE

- Installation* de 2 sèche-mains automatiques dans les WC extérieurs de l'école afin de limiter la quantité de papier essuie-main utilisée.
Fournitures (SCT) : 439.28 € TTC
- Installation* d'un système vidéo avec ouverture à distance à la garderie
Fournitures (SCT + QUINCAILLERIE MOREL) : 1 118.86 € TTC
Ces travaux sont intervenus dans le cadre du renforcement du plan Vigipirate, en complément de l'installation d'un verrou sur l'accès à la salle des sports et d'un cadenas sur le portail arrière, afin de permettre la fermeture de l'enceinte de l'école entre 7h et 19h.

RÉNOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX

39 place Dany Bérot et 84 rue de la Motte

- Réfection des peintures*
- Remplacement des radiateurs*
- Remplacement d'un vélux*
- Ragréage et pose de lino*
- Remplacement des meubles de cuisine*

*** travaux réalisés par les agents communaux.**

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE

Un projet de construction d'un local technique est en cours d'étude afin de répondre aux besoins croissants de stockage de la commune.

Son implantation a été décidée à l'extérieur du centre bourg, à l'intersection de la route d'Orthez et de la route du Bergeras, à proximité de la station d'épuration.

Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques (36 kW) sur le versant sud.

Il comprendra un appentis, une salle de réunion, des sanitaires, un local pour les employés communaux et un atelier de 260 m².

Le chiffrage du projet a été réévalué, avec l'ajout des lots initialement prévus en régie (menuiserie bois, platerie et électricité), pour lesquels des subventions complémentaires ont été demandées.

Nouvelle estimation (HT)	432 285.99 €
Subventions DETR + FEC	122 138.00 €
Reste à financer (HT) + TVA	310 147.99 € 86 457.20 €

Le projet ayant subi un contretemps lié à son financement, la prorogation des subventions accordées à ce projet a été demandée et acceptée. Les subventions DETR et FEC sont prorogées respectivement jusqu'en juin 2024 et décembre 2024.

La demande de financement est en cours d'étude, pour un éventuel début des travaux dans le courant du 2^{ème} trimestre 2024.



MOTIONS ADOPTÉES

• **Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux**

Malgré la mobilisation continue des collectivités depuis des années, aucune politique publique n'a véritablement réussi à apporter de réponse durable à la désertification médicale.

En janvier dernier, plus de 200 députés, issus de 9 groupes parlementaires, ont déposé une proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir, comme cela existe déjà pour les pharmaciens, les sages-femmes, les kinés, les infirmiers libéraux.

Ce texte avance en outre des réponses concrètes pour démocratiser l'accès aux études de médecine et améliorer l'exercice des soins, afin que chaque français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui.

Le conseil municipal d'Estibeaux forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

• **Appel pour une société landaise sans violences contre les femmes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de signer l'appel « Pour une société landaise sans violence contre les femmes » ; et s'engage à :

- Améliorer le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences par les structures d'accueil publiques et privées ;

- Sensibiliser et former les agentes et agents en contact avec le public pour créer une société solidaire envers les victimes ;

- Favoriser la prévention des violences en sensibilisant nos jeunes et en prévenant la récidive des auteurs de violences ;

- Soutenir les associations mobilisées autour des victimes, dans la mesure des capacités de la collectivité ;

- Participer à la coordination territoriale pour apporter des réponses complètes aux victimes.

PERSONNEL COMMUNAL

• Monsieur David MALLET a sollicité une mise en disponibilité à compter du 1^{er} avril 2023 pour une durée de 5 ans.

• Pour les besoins de restructuration du service périscolaire, création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet de catégorie C et d'une durée hebdomadaire de travail de 28 heures, avec les fonctions polyvalentes de ménage des bâtiments communaux et de surveillance lors de l'accueil périscolaire.

Madame Sandra LESPY a été recrutée pour occuper ce poste à compter du 1^{er} janvier 2024.

URBANISME

Projets agrivoltaïsme

Au cours de l'année, l'avis du Conseil Municipal a été sollicité à 3 reprises concernant différents projets d'agrivoltaïsme.

Selon la loi, une installation agrivoltaïque est une « installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole ».

Dans ses dispositions, la loi indique que la priorité doit être donnée à la production agricole par rapport à la production d'énergie.

Une première présentation de la société STATKRAFT RENOUVELABLES concernait un projet d'implantation de modules photovoltaïques au sol avec en dessous un élevage de moutons sur un îlot de 25 Ha. Ce projet a reçu un avis défavorable de la part du Conseil Municipal.

Le second projet présenté concernait une culture de kiwis sous modules photovoltaïques, présenté par la société LANDESOL.

Une demande de permis de construire a été déposée et est en cours d'instruction.

En fin d'année, la mairie a été contactée par l'entreprise ENERGIE ENVIRONNEMENT pour relancer un projet agrivoltaïque sur les mêmes 25 Ha concernés par le premier projet présenté.

Face au développement de ce type de projet, le Conseil Municipal s'inquiète et s'interroge, alors que les dispositions du PLUi et du SCOT sur ce sujet ne sont pas clairement définies.

Les services de l'état travaillent sur le sujet ; une évolution de la loi est à l'étude.

DIVERS

• Programme National Ponts

La Commune a fait la demande d'inscription au Programme National Ponts pour bénéficier gratuitement du recensement et de l'évaluation des ouvrages communaux (ponts et murs de soutènement) et a été retenue.

Ce recensement sera réalisé entre l'automne 2023 et 2025 par des professionnels de bureaux d'études privés sous le pilotage du CEREMA, établissement public de l'Etat disposant d'une expertise historique et reconnue en voirie et en ouvrages d'art.

A l'issue de la démarche, la commune recevra un carnet de santé pour chacun des ouvrages concernés. Il comprendra un premier diagnostic de l'ouvrage et précisera le calendrier de surveillance et d'entretien qui permettra de répondre aux obligations au titre de la police de la circulation et de la gestion du patrimoine.

• Pack Cybersécurité

Afin de se prémunir contre de potentielles cyberattaques sur le réseau informatique et la téléphonie, la commune décide d'adhérer au pack Cybersécurité proposé par l'ALPI (labellisé Expert Cyber) qui comprend la mise en place d'une solution complète de pare-feu, de l'authentification à double clé et chiffrement des postes de travail, d'un test de phishing et d'une demi-journée annuelle de sensibilisation aux risques et aux bonnes pratiques en matière de cyber.

Le souhait de l'ALPI est d'intégrer la cyberattaque dans le Plan Communal de Sauvegarde, en prévoyant un plan de reprise d'activité en cas de cyberattaque pour assurer la continuité du service public.

• Spectacle culturel

Dans le cadre de « l'émoi des mots », l'Atelier du mot organisera à Estibeaux un spectacle culturel avec le conteur Clément BOUSCAREL, le 24 février 2024, salle Lahaout. La participation de la commune s'élève à 300 €.

• Prépa'Risk

Une simulation au risque tempête a été réalisée sur la plateforme Prépa'Risk. Un exercice enrichissant qui a permis d'entamer une réflexion sur les actions à mener auprès du personnel communal pour anticiper les réactions et la mise en sécurité (agents, enfants, population) en cas d'évènement climatique intense et soudain.

SIVU DES ARRIGANS LAC DE TASTOA

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2023 (montants TTC)

ESTIBEAUX	3 259.00 €
MOUSCARDÈS	1 408.00 €
POMAREZ	7 885.00 €
TOTAL	12 552.00 €

Suite à la coupe des arbres en 2022, une journée citoyenne a été organisée courant avril afin de parfaire l'élagage et le nettoyage du sentier, avec le concours d'un agent de chaque commune et de bénévoles.

Le broyage des branches et souches restantes a été effectué à l'automne.

Une réunion sur site a eu lieu au mois de novembre, avec le SIVU, le bureau d'étude retenu, la DDTM et les Maires.

Une étude hydrologique va être réalisée sur les entrées et sortie d'eau afin de définir un débit minimum et vérifier l'état des digues et du déversoir. La restitution est annoncée pour le mois de mars 2024.

Le bureau d'étude établira un état des lieux du lac avec des propositions de travaux chiffrées (modification des entrées d'eau, curage, extraction des arbres et renforcement des digues).

Des aides financières (DETR, Fonds Européens) seront à rechercher par le SIVU pour pouvoir effectuer les travaux.

Pour rappel, la réalisation de l'étude hydrologique et des travaux prescrits à son issue constituent des étapes incontournables avant que le syndicat puisse faire la demande de modification du statut en lac de tourisme auprès de la DDTM.

RETROUVEZ LES PROCÈS
VERBAUX DES RÉUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUR
www.estibeaux.fr

Regroupement scolaire

RPI DES ARRIGANS

Le **RPI des Arrigans** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe les communes d'Estibeaux, Mouscardès, Ossages et Tilh. Son fonctionnement est géré par le **SIVU des Arrigans**, composé d'élus des 4 communes. Pour la partie scolaire, un enseignant coordinateur assure la liaison entre les enseignants de chaque classe.



ÉCOLE D'OSSAGES

Tél. 05 58 98 06 59

Mail : ce.0400243x@ac-bordeaux.fr

Petite Section

M. Lionel BARGELÈS (Directeur)

Mme Sandrine BERTIN (Atsem)

ÉCOLE DE TILH

Tél. 05 58 89 85 18

Mail : ce.0400748W@ac-bordeaux.fr

Tél. garderie : 05 58 89 38 65

Moyenne Section

Mme Odile DUBROCAS

Mme Josie DUPOUY (Atsem)

Grande Section

Mme Nathalie VALADE (Directrice)

Mme Sandrine BÉGU (Atsem)

CP

Mme Elvira FUMADO

ÉCOLE DE MOUSCARDÈS

Tél. 05 58 98 07 20

Mail : ce.0400244Y@ac-bordeaux.fr

CE1

Mme Camille GIMENO

CE2

Agnès BOUCHARD (Directrice)

ÉCOLE D'ESTIBEAUX

Tél. 05 58 98 07 49

Mail : ce.0400255K@ac-bordeaux.fr

Tél. garderie : 06 33 77 59 27

CM1

Mme Isabelle LE CORRE (Directrice)

CM2

Mme Marina MARTINEZ

..... INSCRIPTIONS



Les inscriptions se font à la Mairie de la commune de résidence à partir du mois de mars précédant la rentrée scolaire, sur présentation du livret de famille. Un certificat médical attestant que l'enfant est à jour du planning vaccinal en vigueur devra être remis au moment de la rentrée.

..... SERVICES



Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine assure gratuitement le transport entre les différentes écoles du regroupement. Afin d'assurer la sécurité des enfants, une accompagnatrice est présente dans le bus.
Informations et inscriptions : [www.landes.fr / Droits et démarches / Transports scolaires](http://www.landes.fr/Droits-et-demarches/Transports-scolaires)



Tarif unique : 2.60€/repas

Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage de chaque école et sur **www.estibeaux.fr**



Les communes d'Estibeaux, Ossages et Tilh proposent un service de garderie le matin avant la classe à partir de 7h et le soir après la classe jusqu'à 19h.

Tarif horaire : 1.00 €

SIVU DES ARRIGANS REGROUPEMENT SCOLAIRE

Le **SIVU des Arrigans** a pour vocation la gestion des denrées alimentaires, l'achat des fournitures scolaires et l'accompagnement dans le bus scolaire.

Il contribue financièrement à plusieurs opérations au profit des élèves du RPI tout au long de l'année.

Il est principalement financé par les communes du RPI au prorata du nombre d'habitants.

..... QUELQUES CHIFFRES

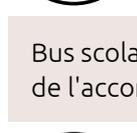
PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2023 (montants TTC)	
ESTIBEAUX	19 640.00 €
MOUSCARDES	7 416.00 €
OSSAGES	13 718.00 €
TILH	23 226.00 €
TOTAL	64 000.00 €

EFFECTIF 2023/2024	
ECOLE D'ESTIBEAUX (CM1 - CM2)	48 élèves
ECOLE DE MOUSCARDES (CE1 - CE2)	46 élèves
ECOLE D'OSSAGES (PS)	19 élèves
ECOLE DE TILH (MS - GS - CP)	58 élèves
TOTAL	171 élèves

..... LES ACTIONS DU SIVU



23 023 repas servis en 2023
Achat denrées alimentaires : 78 845 €



Bus scolaire : financement du salaire
de l'accompagnatrice



Voyages scolaires : 1200 €/an
pour l'ensemble des classes



Fournitures scolaires : 65 € par enfant



Piscine : financement des entrées
(800 €/an) et du trajet en bus



Noël des écoles (livres) : 10 € par enfant



Coopérative scolaire : 8 € par enfant

NOUVEAU !

Simple et pratique,
le **prélèvement automatique**
est désormais disponible pour régler
vos factures de cantine **et de garderie**.

Renseignements à fournir
lors de l'inscription aux services,
en début d'année scolaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune d'Estibeaux subventionne les voyages
scolaires à hauteur de **35 € par élève**.

Cette participation concerne les collégiens et
lycéens ayant fréquenté le regroupement scolaire
des Arrigans ainsi que ceux nouvellement installés
dans la commune.

Elle n'est accordable qu'une seule fois au cours
de la scolarité d'un élève, même s'il participe à
plusieurs voyages.

Pour en bénéficier, une demande écrite doit être
adressée à la Mairie.

Services

GUIDE DES SERVICES

Découvrez le guide pratique de la CCPOA "Vivre en Pays d'Orthe et Arrigans" pour tout savoir sur la collectivité et les services qu'elle propose, de l'accueil de vos enfants au portage des repas, en passant par la culture, les aides à la création d'entreprise, le transport, la facilitation de vos démarches administratives ou encore l'accès aux nouvelles technologies...



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



TRIBULLE - RAMEP
CRÈCHE COLLECTIVE
CRÈCHE FAMILIALE
ACCUEIL DE LOISIRS



AIDE À DOMICILE
PORTAGE DE REPAS
TÉLÉALARME
EHPAD



AIDE AUX ENTREPRISES
AIDE AUX DEMANDEURS
D'EMPLOI



MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
AGENDA CULTUREL
OFFICE DE TOURISME



MOBILITÉ - TRANSP'ORTHE
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
ATELIERS MULTISERVICES INFORMATIQUE
ANNUAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX
COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS



URBANISME - PLU
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques,
prévention des inondations)
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PCAET)



L'inscription au service téléalarme s'effectue en mairie.

Coût du service : 120 €/an

Sur ce montant,
20 € sont pris en charge par le CIAS
et 60 € par la commune d'Estibeaux.

Le reste à charge pour le
bénéficiaire est donc de 40 €/an.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ NOUS...

Tél : 05 58 73 60 03

E-mail :
contact@orthe-arrigans.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée par le SIETOM DE CHALOSSE. Le jour de collecte est le JEUDI.

Les **conteneurs de quartier** sont destinés à recevoir exclusivement des **sacs poubelles fermés**. Les usagers sont invités à utiliser les conteneurs **de leur quartier uniquement** afin d'éviter des encombrements dans certains quartiers.

Les **conteneurs du tri sélectif** sont destinés à recevoir exclusivement les ordures signalées sur leurs parois.

3 points tri sont disponibles sur la commune :

- > route du Bergeras
- > parking du cimetière
- > chemin du Rachou

Tous les encombrants, végétaux, ferrailles et autres doivent être amenés à la déchetterie.



SIETOM DE CHALOSSE
815 route des Partenses - 40250 CAUPENNE
Tél. : 05 58 98 57 57
www.sietomdechalosse.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

⇒ **Pomarez** (Chemin du Yout)
Tél. : 05 58 98 46 10

Lundi - mercredi - samedi / 9h - 12h
Vendredi / 13h30 - 17h

⇒ **Pouillon** (Route de Misson)
Tél. : 05 58 98 24 30

Lundi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

L'ACTU DU SIETOM

LE CONTRÔLE D'ACCÈS, un enjeu de qualité de service rendu

Avec plus de 279 000 visites par an et 340 kg/an/habitant en 2022 (contre 218 kg/an/habitant au niveau national), il est devenu nécessaire pour le syndicat d'évoluer vers de nouveaux outils.

Le SIETOM a décidé d'équiper, progressivement en 2024, les 12 déchetteries d'un système de contrôle d'accès. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service en refusant les usagers extérieurs du territoire, en identifiant et traçant les apports des professionnels et en offrant un meilleur service à nos usagers.

Le tri et la valorisation des déchets n'en seront que facilités.

Dès la fin de l'année 2023 et sur le premier semestre 2024, des travaux d'aménagement vont être engagés progressivement sur les 12 déchetteries. Au fur et à mesure des installations équipées, tout usager qui souhaitera déposer ses biens en déchetterie pourra demander sa carte d'accès via notre site internet ou lors de permanences mises en place sur le territoire du SIETOM. Le calendrier des travaux, les modalités d'inscription et de récupération de votre badge vous seront communiqués par secteur sur les prochains mois.



LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

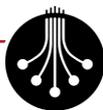
Depuis le 1^{er} janvier 2024, nous sommes tous tenus de trier à la source nos biodéchets. Les restes alimentaires et les déchets verts doivent donc disparaître de notre poubelle d'ordures ménagères.

Face à ces nouvelles réglementations, le SIETOM renforce ses actions passées d'équipement en kit de compostage pour tout habitant du territoire qui suit une sensibilisation. Les sessions s'organisent sur tout le territoire et sont accessibles via un formulaire d'inscription en ligne => www.sietomdechalosse.fr



Informations diverses

FIBRE OPTIQUE



La fibre est désormais disponible sur Estibeaux ! Testez votre éligibilité et découvrez les offres des opérateurs partenaires sur :

www.pixl-fibre.fr

URBANISME - PLUi



Le PLUi des Arrigans, en vigueur depuis août 2020, est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.pays-orthes-arrigans.fr
rubrique Aménager Préserver / Urbanisme

L'instruction et la délivrance des actes est toujours de compétence communale.

Les autorisations d'urbanisme (Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclarations Préalables) peuvent désormais être déposées en ligne sur le site :

www.adacl40.fr
rubrique Services ADS

RECENSEMENT CITOYEN



Cette démarche est obligatoire.

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui leur est délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis auto/moto) et aux concours de la fonction publique.

Suite à cette démarche, ils seront convoqués à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et seront inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité.

NUISANCES SONORES



Afin d'éviter les problèmes de voisinage, un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des matériels bruyants, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression...).

Les créneaux horaires à respecter sont :

- > **sur semaine : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30**
- > **les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h**
- > **les dimanches et jours fériés : 10h - 12h**

FEUX SAUVAGES



L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France et passible d'une amende de 450 €.

Consultez la rubrique "Ordures ménagères" (p. 15) pour savoir comment éliminer vos déchets.

STATIONNEMENT



Un arrêté municipal réglemente le stationnement sur la place Dany Bérot aux horaires de bus scolaire. **Toute infraction est verbalisable.**

CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS



Ces documents étant désormais biométriques, il convient de s'adresser dans une Mairie équipée d'une station de recueil d'empreintes digitales, les plus proches étant celles de Habas, Dax, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax.

Une pré-demande doit être réalisée sur le site :
ants.gouv.fr

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



4 bornes sont en place sur le territoire :

- > **Peyrehorade** : derrière la piscine (borne accélérée)
- > **Saint-Lon-les-Mines** : parking épicerie (borne rapide)
- > **Pouillon** : parking du collège (borne accélérée)
- > **Habas** : Aire de covoiturage (borne rapide)

Comment ça marche ?

Un badge distribué par le SYDEC permet la connexion à la borne et le lancement de la charge. Abonnement et tarifs sur www.MOBIVE.fr

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le Conseil Départemental des Landes propose une aide au permis de conduire au titre d'un parcours d'engagement. Renseignements et modalités :

Tél. 05 58 05 41 99

Mail : engagement-permis@landes.fr

Internet : www.landes.fr (guide des aides)

ANIMAUX ERRANTS



Voici la procédure à suivre si vous trouvez un animal errant, après avoir fait le tour du voisinage dans le secteur où vous l'avez trouvé :

1- Emmenez-le chez un vétérinaire pour voir s'il est identifié par puce électronique (désormais obligatoire pour les chiens et les chats). Si c'est le cas, la clinique vétérinaire pourra contacter le propriétaire.

2- S'il n'est pas identifié ou si les propriétaires ne sont pas joignables, contactez la mairie qui prendra en charge l'animal. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, conservez l'animal chez vous si vous en avez la possibilité.

3- Vous pouvez également aller le déposer à la fourrière dont dépend notre commune, en les prévenant préalablement : **Chenil de Birepoulet à Capbreton - Tél. 05 58 41 04 73.**

BABY-SITTING



Les baby-sitters du réseau de la Communauté de communes ont suivi une formation autour de la prévention des risques au domicile et des gestes de premier secours spécifiques à l'enfant.

- > **Mélanie CAZEAU (Estibeaux) : 06 41 48 69 41**
 - > **Aurélié CAZEAU (Estibeaux) : 06 44 94 30 87**
 - > **Mallorie DUFAU (Mouscardès) : 06 48 53 67 96**
 - > **Alicia LALANNE (Estibeaux) : 06 27 26 15 33**
 - > **Alicia SANDRÈS (Estibeaux) : 06 22 52 78 30**
 - > **Gaëlle SIBERCHICOT (Estibeaux) : 06 37 08 41 43**
- + de coordonnées sur www.pays-orthe-arrigans.fr

BLOCTEL



Vous ne souhaitez plus recevoir d'appels commerciaux indésirables ? INCRIVEZ-VOUS sur le site d'opposition au démarchage téléphonique :

bloctel.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes

QUALITÉ DE L'EAU



Le SYDEC a remis partiellement en route la station de pompage de l'Armagnan.

CIRCUITS COURTS



L'**Annuaire des produits du territoire** regroupe une quarantaine de producteurs et artisans locaux ainsi que les réseaux de distribution de produits locaux sur le territoire. Il est disponible dans votre mairie et sur www.pays-orthe-arrigans.fr

Vie associative

BASKET ARRIGANS

La saison sportive 2023-2024 a déjà débuté depuis plusieurs mois ! En effet, pas moins de 240 licenciés s'adonnent chaque semaine et chaque week-end pour défendre les couleurs rouge et blanche des Arrigans. Ainsi que pendant les vacances scolaires, où sont organisés des stages pour les jeunes catégories.

Le fait marquant de ce début de saison, c'est l'arrivée au sein de la structure d'une nouvelle éducatrice, Elaia, qui après une année de transition, aura la lourde tâche de remplacer l'emblématique éducatrice qui était présente depuis 15 saisons en la personne de Christelle LABADIE. Merci pour tout Christelle ! Et bienvenue Elaia !

Un changement aussi au niveau du bureau où deux jeunes vice présidents, Bastien LAMARQUE et Jean Baptiste SINTAS, viennent épauler notre président Benoit NOUGARO qui souhaite prendre du recul petit à petit. Enfin, au niveau de la commission sportive Jeunes, notre ossageois Gilles LAY ayant beaucoup donné pour tous ces jeunes, passe le relais à Elodie BASTA et Marjolaine LABADIE. Merci Gilles pour ton énorme investissement !

Cette saison, pas moins de 22 équipes sont inscrites en compétition dans différents championnats, des catégories U7 à Seniors. A noter que nos équipes premières masculine et féminine disputent le championnat Régional 2. Les autres équipes séniors évoluent du plus haut niveau départemental à la D4. Au niveau des jeunes, on pourra venir les encourager que ce soit au niveau régional ou départemental !

Tout cela annonce une saison haute en couleur, des plus petits au plus grands, entourés comme chaque année, de nombreux éducateurs et coachs bénévoles. Merci à eux pour leur investissement!

Enfin, merci à la municipalité d'Estibeaux pour son aide et le prêt des installations sportives.



Stages
octobre
2023



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque... la Clique... ?!

Nombreux sont ceux qui se questionnent sur leur distinction. Nous allons éclaircir vos interrogations et vous serez désormais incollables.

L'Amicale Laïque est une association, avec pour ambassadeurs les cliquarts de la Motte !

L'association est gérée par un conseil d'administration avec à sa tête les co-présidents Marita LAVIELLE et Jérôme DESCAZEUX. Elle est composée de 160 adhérents, qui par leur cotisation annuelle de 20 €, ont accès lors de la Sainte Cécile à un repas concocté par un traiteur. Les partisans peuvent également participer au voyage annuel à un prix préférenciel. La cotisation est également un soutien financier capital pour l'association.

La Clique, quant à elle, est le groupe de musique incontournable de notre village, qu'il n'est plus nécessaire de présenter. Composée de 45 musiciens, sous la direction de Sonia LABADIE, cette batterie fanfare est l'une des dernières de notre département. Le son des clairons et des tambours résonnent fièrement dans la contrée estibeausaise grâce à cette bande de joyeux lurons qui porte dignement les couleurs de notre village. Des plus jeunes aux plus expérimentés, ils prennent plaisir à se retrouver très régulièrement pour les répétitions et les sorties estivales.

Sonia s'occupe également de l'école de musique ; la session actuelle est composée de 5 jeunes motivés. Le fruit de leur travail va leur permettre de rapidement intégrer les rangs de la Clique.

L'Amicale et la Clique ont été créées en 1954, au pied de la Motte, par l'impulsion d'une bande de copains soucieux de vouloir faire vivre la musique à Estibeaux.

Depuis lors, l'association a fait un long chemin, mais 70 ans plus tard, la formation est bien vivante et toujours aussi active !

Cet anniversaire va être fêté comme il se doit, les festivités sont en cours d'organisation pour les 7 et 8 septembre 2024. Cette manifestation sera l'occasion d'un grand rassemblement.

Pour ses 70 ans d'existence, l'association frappe fort pour le voyage annuel puisque c'est au Puy du Fou que 61 compères âgés de 6 à 70 ans passeront leur week-end des 5 et 6 juillet.

La soirée tartiflette et le F'Estibeaux gourmand ayant connu le succès espéré en 2023, ces 2 événements seront reconduits cette année.

La Sainte Cécile 2023 a été l'occasion de mettre à l'honneur les 4 mousquetaires de la Clique (photo ci-dessous) et de les remercier sincèrement pour leur fidélité, leur implication et la transmission de leurs valeurs au sein de la clique.

Pour conclure, on peut dire que le point fort de l'association de l'Amicale, avec pour vitrine la Clique d'Estibeaux, est de rassembler et fédérer les liens inter-générationnels.

Si vous souhaitez faire partie de notre association, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Isabelle MARIE (06 30 85 83 03).



Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

2023, Le plein de joie !

Pour cette année 2023, pas de chamboulement dans la vie des Estibeaussais puisqu'ils ont vu la désormais traditionnelle Mayade revenir au programme. En effet début Mai, un habitué de la place Lahaout a fait son retour pour la saison : le chapiteau des fêtes !

Son apparition est peut-être un détail pour vous mais pour nous ça veut dire beaucoup, ça veut dire qu'il était... revenu le temps des festivités. Et pour ouvrir le bal, place à La Mayade.

Le 13 mai dernier, le bar Lahaout vous accueillait autour de son programme devenu référence. Le midi, passage au stand avec l'apéritif servi de main de maître par les bénévoles du Comité ; pour suivre, un délicieux mets, venu du Sud. Le chef espagnol de renommée internationale, Olivo BARERA (traduction : Olivier BARERE), tout droit venu d'Andalousie et traversant la terrible montagne de l'Impasse de la chalosse, est venu régaler nos papilles avec une paella servie sous le chapiteau.

Pour la suite du programme, rien de plus simple, les gens ont pu profiter de l'accueil chaleureux du bar Lahaout jusqu'à la fin de la nuit. Durant la soirée, apéritifs, musique, sandwich/frites et bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Première étape validée pour le Comité : la Mayade 2023 fut une nouvelle fois un grand cru !

Désormais place au plus grand événement de 2023, les fêtes d'Estibeaux !

Pour ces fêtes, édition 2023, nous avons la chance de nous retrouver avec le 14 juillet un vendredi, alors bien sûr une question se posa très rapidement : « Les fêtes sont longues », « il ne faudrait pas qu'on dégoute les bénévoles, à faire autant », « tout le monde manque de bénévoles, c'est compliqué ». Et oui, pas facile d'organiser et de gérer 4 jours de fêtes, alors cette année... et à raison... nous n'avons fait que 5 JOURS !!! Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi.

Et oui, les Estibeaussais, tout le monde le sait, sont toujours prêts pour s'amuser alors ne les privons pas.

Jeudi 13 juillet, soirée d'ouverture, placée sous le thème Bleu, Blanc, Rouge. 14 juillet oblige, nous avons mis l'accent sur la fête nationale pour cette première soirée, rythmée et tranquille, qui aura permis de débiter sur une bonne première note.

Vendredi 14 juillet, journée sportive et complète. Le club de Basket Arrigans organisait un tournoi de basket 3vs3 qui anima le village tout au long de la journée. En parallèle et en collaboration avec le club, nous proposons un apéritif/tapas le midi. Et pour les plus petits, animation du matin avec Zygo le Clown.

Sur les coups de 19h, se tenait la course mixte : Une première partie Course Landaise traditionnelle par la Ganadéria Nogues, cuadrilla Caroline LARBERE NOGUES. Et une seconde partie Toro Ball animée par les jeunes du Comité, qui pour l'occasion, célébraient le retour en PRO D2 de l'US Dax en faisant revivre le derby US Dax/Mont de Marsan. Victoire Montoise, aïe... Pour la fin de soirée, retour au bar Lahaout pour les plus valeureux.

Samedi 15 juillet, réveil matinal avec le petit déjeuner à la fourchette, servi sous le chapiteau. Pour les plus fervents et vaillants, la journée se poursuivait du côté du bar pour l'apéritif. Pour l'après-midi, programme calme, mais agité en coulisse avec la préparation du repas du soir. Au menu : assiette Estibeaussaise - cochon de lait/haricots blancs - fromage - gâteau basque. Repas servi à table par nos petites mains bénévoles et animé par la Clique d'Estibeaux avec la participation des plus jeunes pour la retraite aux flambeaux. La soirée ira jusqu'au bout de la nuit avec Jean-Mi Animation et la participation de nos barmans locaux.

Dimanche 16 juillet, journée studieuse : le matin, Messe en musique avec la Clique d'Estibeaux et pour suivre, apéritif en musique. Le soir, place au spectacle car voici venu le temps des valeureux : Le challenge de Lahaout, qui une nouvelle fois aura vu s'affronter la ganadéria Maynus, cuadrilla Olivier BARERE et la ganadéria Dargelos 2, cuadrilla Lilian GANANX. Un joli spectacle qui aura tenu en haleine toute l'assemblée pour voir triompher le plus tout jeune mais toujours aussi fougueux Aurélien NOUGARO, qui s'offre donc un succès de prestige ; après avoir visité les plus belles arènes du monde : Dax, Séville, Ronda, Madrid, Mont-de-Marsan, Pomarez, il accroche à son palmarès, l'arène la plus réputée dans le monde et que les plus grands nous jalouissent : Estibeaux. Pour animer les débats dans l'arène, nous retrouvons sur les planches, la Lyre Habassaise et la Clique d'Estibeaux, évidemment.

Et une fois n'est pas coutume, pour la fin de soirée, direction Lahaout !



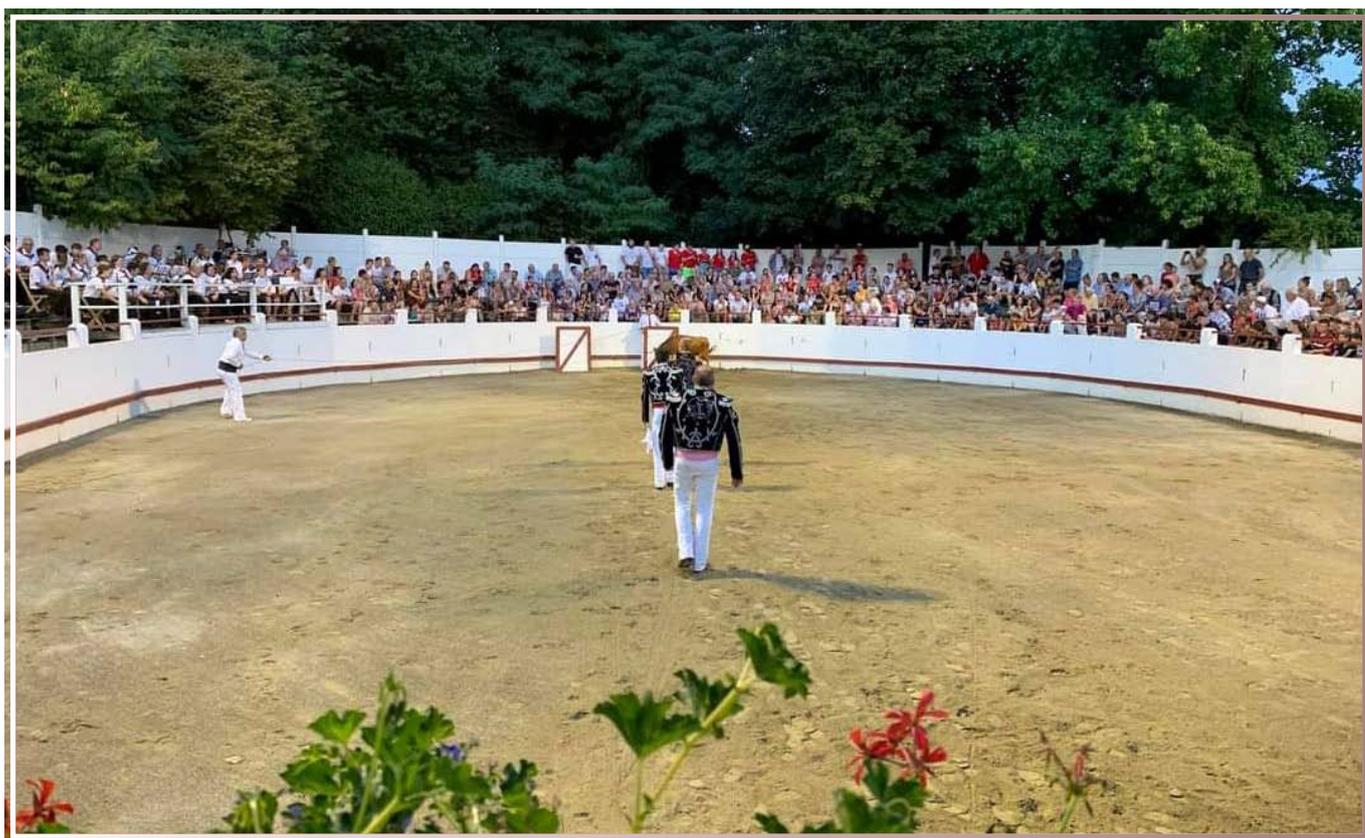
Lundi 17 juillet, journée off sur le Tour de France, alors que du côté d'Estibeaux se profile l'étape reine, celle que tout le monde attend, celle que nul Estibeausais ne pourrait louper. Etape incontournable, mais ô combien périlleuse, bon nombre de leader y ont perdu leur tunique. Alors pour se préparer à ce sommet, l'échauffement commence le midi, les participants les plus téméraires se pressent dans les travées de Lahaout pour une petite collation ; on fait des réserves et on prend la direction de la soirée. La soirée commence et dès les premières longueurs, ça attaque fort avec une animation musicale des locaux du Hab'brass. De suite, les premiers leaders sortent du lot, le bar tourne à plein régime. Alors qu'on arrive à mi-parcours un premier sprint est lancé, celui des Moules/Frites. Repas incontournable, préparé, cuisiné et servi par les bénévoles du Comité. Au ravitaillement, les équipes sont prêtes, les stocks sont faits, il y en aura pour tout le monde. Sous le chapiteau, le baromètre est au beau fixe, le Hab'brass gère l'ambiance musicale, les équipes au service gèrent la cadence ; l'étape ne faillit pas à sa réputation. Passée la ligne finale du service, les équipes se retrouvent pour un dernier moment de convivialité au bar Lahaout et ainsi s'achève cette nouvelle édition des fêtes patronales 2023.

Cette année, vous avez vu apparaître le foulard des fêtes d'Estibeaux ; nous espérons le voir sortir de vos placards et envahir nos rues chaque année pour le 3^{ème} week-end de juillet !!

Le Comité est fort de pratiquement 90 bénévoles qui œuvrent dans l'ombre comme dans la lumière afin de vous proposer des événements et des fêtes de plus en plus belles et réussies chaque année. Nous sommes heureux de compter parmi nous de plus en plus de jeunes et de nouveaux membres qui, à leur échelle, contribuent tous au bon fonctionnement des fêtes et événements. Nous les en remercions et espérons pouvoir compter sur eux encore longtemps.

Afin de vous proposer toujours plus de nouveautés et de nous renouveler, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous travaillons à mettre en œuvre de nouvelles choses dans la programmation de l'année et dans le déroulement des fêtes patronales. De petits changements pour essayer de proposer toujours plus d'animations pour notre commune, en créant de nouveaux rendez-vous incontournables.

Le Comité des fêtes peut se féliciter d'être « en bonne santé » ; il fonctionne bien. Nous avons du monde à nos événements, des bénévoles pour organiser, préparer, travailler. Nous voulons faire perdurer cela dans le temps, en essayant de repenser certaines choses, créer de nouveaux événements et impliquer toujours plus de monde avec nous. Pour cela, et afin de pouvoir continuer à travailler de façon sereine, nous avons décidé d'investir dans du nouveau matériel, des sorties pour les bénévoles, des petits événements et bien d'autres encore.



Vie associative

ACCA

La saison de chasse touche à sa fin. Il est temps d'en faire le bilan.

La situation du gibier sédentaire sur notre territoire n'est pas très bonne. Les lapins ont quasiment disparu, les faisans lâchés par l'ACCA ont réussi à se reproduire et, ici et là, on peut observer de belles compagnies. Les lièvres, eux, sont par contre en forte progression.

Pour le gibier migrateur, les « palombes » ne restent plus sur notre commune, la pratique agricole de semis après récolte ne leur permet plus de se nourrir dans les chaumes. La preuve, lors des deux comptages annuels effectués en collaboration avec la fédération départementale des chasseurs, aucune palombe n'a été comptabilisée dans la réserve d'Estibeaux. En fin de saison, quelques belles volées de palombes ont été observées sur Estibeaux ce qui a permis à certains de prélever quelques spécimens, mais les résultats sont loin d'égaliser la saison dernière. Par contre, très bonne saison pour « la belle mordorée ». Effectivement, les bécasses ont été très nombreuses cette année.

A ce jour, le tableau de chasse grands gibiers se compose de 12 sangliers et 17 chevreuils.

La procédure mise en place pour les déchets de venaison est effective, les déchets sont stockés puis déposés à Pouillon ou Habas.

Quatre renards ont été capturés lors d'une battue déclenchée suite à une plainte pour dégâts sur de la volaille.

Bilan du piégeage :

- 2 renards
- 33 ragondins
- 13 visons d'Amérique



Cette année, l'ACCA a participé à la campagne de piégeage des blaireaux pour détecter la tuberculose bovine. Il s'est avéré que les quatre blaireaux prélevés étaient tous négatifs. La campagne de détection sera reconduite en 2024.

Conformément aux nouveaux statuts des ACCA, il sera procédé au renouvellement du Conseil d'Administration de l'ACCA d'Estibeaux. Le prochain CA devra être opérationnel fin juin. Le rôle de l'ACCA est très important pour garantir une bonne pratique de la chasse sur notre territoire. Il lui incombe la gestion du grand gibier, la participation à diverses activités : comptage gibier, hivernage palombes, régulation nuisibles, détection des maladies transmissibles aux bovins par le piégeage du blaireau.



GAULE PUYOLAISE

Gestion des rivières du bassin des Arrigans, gestion des piscicultures naturelles de Habas et Saint-Girons en Béarn, alevinage de truites fario et arc en ciel, plus poissons blancs et carnassiers sur le plan d'eau du lac de Tastoia à Estibeaux en gestion commune avec l'A.A.P.P.M.A. d'Amou.

Contacts :

Alain GARCIA (président) - 06 07 67 96 63

Denis LALANNE (vice-président) - 06 22 10 52 14

Email : alaingp64@gmail.com



CLUB DES AÎNÉS RURAUX "LOUS HARDITS"

Notre petite communauté a enfin passé une très bonne année 2023, deux années de Covid ayant quelque peu perturbé nos activités.

Pour commencer, un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter et toujours dans la bonne humeur.

Nous avons donc commencé l'année par la dégustation de la galette des rois au mois de janvier, suivie au mois de mars par notre assemblée générale qui s'est tenue au restaurant du lac de Luc et qui s'est terminée, comme à l'accoutumée, par un excellent repas, cette fois ci une excellente poule au pot concoctée par le chef.

Au mois d'avril, notre traditionnelle omelette aux asperges, salle Lahaout et, au mois de mai, nous avons passé la journée au château de Laas avec pique-nique et visite guidée du musée et des jardins.

En juin, escapade à Nérac (Lot et Garonne) avec petit déjeuner en cours de route, visite guidée du village médiéval, maisons à colombage, maison de Sully, parc de la garenne (...) puis déjeuner croisière à bord d'une "gabarre". Sur le retour à Estibeaux, visite d'une fabrique de croustade et d'une ganaderia.

En septembre, notre pique-nique annuel, très apprécié par nos adhérents, à Habas fontaine Rachède et ancien lavoir du 19^{ème} siècle. Très belle journée.

Au mois d'octobre, repas couscous salle Lahaout et pour finir cette année 2023 dans la bonne humeur, repas de Noël au restaurant du lac de Luc.

Pour terminer, nous aurons une pensée émue pour Gaston Lamarque, notre ancien Maire, qui nous a quittés le 21 septembre et qui était adhérent à notre association depuis de nombreuses années. Nous réitérons nos très sincères condoléances à sa famille.

Chaque année nous essayons de nous améliorer et espérons faire toujours mieux. Tous les retraités sont les bienvenus avec leurs conjoints, retraités ou non. Nous sommes à votre disposition pour toute information que vous pourriez désirer. N'hésitez pas à nous contacter !

Bernard CHAGUE - Président

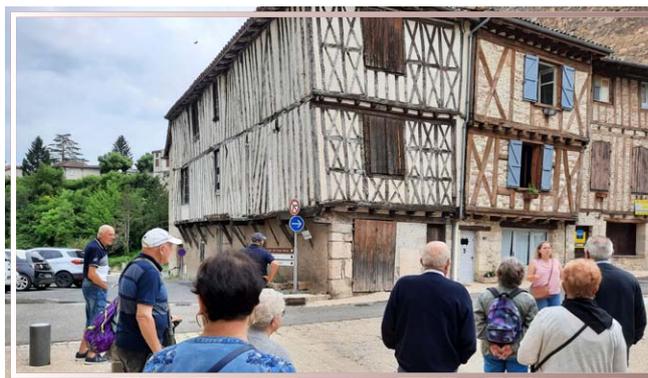
Adresse :

70 impasse de l'église
40290 ESTIBEAUX

Tél. 06 63 15 24 10
ou 06 07 82 26 07

Mail :

lhestibeaux@gmail.com



Annuaire

PROFESSIONNELS DE SANTÉ à proximité de chez vous

15 professions médicales et para-médicales réunies dans un lieu unique, situé à 5 minutes d'Estibeaux :

CENTRE DE SANTÉ DES ARRIGANS
174 route de Dax - 40290 Habas

Malade un jour férié, un dimanche ?

**PERMANENCE DES SOINS
DES LANDES**

05 58 44 11 11

L'ATELIER DE L'OPTICIENNE

Tél. 05 24 26 34 36

Horaires d'ouverture :

le lundi : 15h - 19h
du mardi au vendredi :
9h - 13h / 15h - 19h
le samedi : 9h - 13h

PHARMACIE DES ARRIGANS

Tél. 05 58 98 00 07

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h - 19h30
le samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

TAXIS AMBULANCES

ANG AMBULANCES (Pouillon)

Tél. 05 58 98 20 74

LES ARRIGANS (Pomarez)

Tél. 05 58 89 86 70

*Inscription préalable et modalités
du service au 05 58 98 22 98
(Communauté de communes)*

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Secrétariat médical - Tél. 05 58 98 89 90
Dr. Paul ANDIAZABAL - Tél. 05 58 98 89 94
Dr. Bruno DAUBIGNY - Tél. 05 58 98 80 60
Dr. Nelly LANSON GRELIER - Tél. 05 58 98 89 94
Dr. Emmanuel PAUGAM - Tél. 05 58 98 00 49

CABINETS INFIRMIERS

Centre de santé des Arrigans - Habas
Marie LALANNE - Hélène LANUSSE - Valérie LAFAYE - Aurélie JAOUÏ
Tél. 05 58 98 03 19 / 06 07 29 72 44
106 Av. de la Poste - Tilh
Marilyn POLLET - Tél. : 06 81 28 18 49

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr. Paul DAGÈS
(Centre de Santé des Arrigans)
Tél. 05 24 26 34 38

Dr. Julie BAUBION BROYE
104 place de l'Eglise - 40290 Habas
Tél. 05 58 98 00 61

KINÉSITHÉRAPEUTES

Isabelle BATTY
Eléonore FLEURY
Tél. 05 58 98 04 95

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Léana GROSHENS
Tél. 07 64 72 35 54

HYPNOTHÉRAPEUTE

Emilie LAGRANGE
Tél. 07 69 22 69 94

ORTHOPHONISTE

Noémie MARRO
Tél. 05 24 26 34 35

OSTÉOPATHE

Maxim GIOS
Tél. 06 83 88 37 46

PÉDICURE - RÉFLEXOLOGUE

Estelle COTTON
Tél. 05 24 26 34 34

PODOLOGUE

Maxime HOURDEBAIGTS
Tél. 05 24 26 34 34

PSYCHOLOGUE

Olivier MORISSET
Tél. 06 76 32 28 97

PSYCHOMOTRICIENNE

Béatrice OSWALD
Tél. 07 89 64 90 36

SAGE-FEMMES

Laurie GASSIER - Romane TERRIER
Tél. 06 08 13 35 83

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS..... **18**
POLICE..... **17**
S.A.M.U..... **15**
ENFANCE EN DANGER..... **119**

CENTRE ANTIPOISON
DE BORDEAUX
05 56 96 40 80

GENDARMERIE DE POUILLON
05 58 98 35 85
GENDARMERIE DE PEYREHORADE
05 58 73 74 90

AIDE À DOMICILE

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

29, place de la Mairie
Tél. : 05 58 98 39 08
Mail : pouillon@fede40.admr.org

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.I.A.S)

60, allées du Marais (Misson)
Tél : 05 58 73 00 73
Mail : cias@orthe-arrigans.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

GUICHEBAROU Aurore (Assistante Maternelle de la Crèche Familiale)

Impasse du Broussé
Tél. 06 08 51 45 68
Mail : auroreguichebarou@outlook.fr

LABARRIÈRE Caroline

19 Impasse Bellevue
Tél. 06 78 52 19 48
Tél. 05 58 55 50 75

ARTISANS, COMMERÇANTS, AUTRES SERVICES

CAMUS Gilles

Négoce de céréales
277 route d'Orthez
Tél. 05 58 98 05 91

CAZAUX Jean-François

Entreprise de peinture
215 chemin du Rachou
Tél. 05 58 98 80 16

CRABOS FRÈRES

Négoce de céréales - Transports
300 route de Habas
Tél. 05 58 98 01 24

FUSTIER Gêrôme

Peinture & second oeuvre
Tél. 06 84 92 04 49
Mail : gerome.fustier@gmail.com

GUILLEVIC Hervé - Froid, climatisation

LANDES FROID EQUIPEMENT
43 route de Bourdéou - Tél. 05 58 98 04 32
Mail : landesfroidequipement@orange.fr

JULIEN PAYSAGE

Entretien, création, aménagement
Tél. 06 82 46 77 31
Mail : julienpaysage40230@gmail.com

LARTIGAU Yannick

Bois de chauffage (achat/coupe/vente)
530 route de Habas
Tél. 06 33 70 94 58

LEHÉRICY Thomas

Menuiseries - Cuisines
Tél. 06 87 25 51 08
Mail : thomas.lehericy40@orange.fr

LE BOUDOIR DE MAYA

Coiffure à domicile
Tél. 06 20 71 46 12

LJ COUTURE

Couture, retouches et création
91 route de Larriou
Tél. 06 72 32 51 90

MASSY Christian

Travaux agricoles
656 chemin du Louetz
Tél. 05 58 98 00 12

MEILHAN PAYSAGE

Travaux paysagers, élagage, clôture...
Tél. 06 77 79 79 54
Mail : meilhanpaysage@gmail.com

PEYROUX Anne

Maraîchage
"Lagelouze" - 236 impasse Béhus
Tél. 07 81 50 41 54

PINTO Nathan

Photographie et vidéo
1474 route des Pyrénées
Tél. 06 58 53 07 70

PRECIOSA SHOWROOM - GARCIA Sarah

Robes de mariée et accessoires
1426 route de Dax
Tél. 06 14 13 30 63

RAOUL Freddy

Isolation, menuiserie
61 route des Pyrénées
Tél. 06 61 42 17 14

RIBEIRO Michel

Maçonnerie
120 route de Lagelouze
Tél. 05 58 91 36 19

SCRIVE Antoine - Pépinière

15 chemin de Higas
Tél. 05 58 98 01 86
Site web : www.pepinierescrive.com

SIBERCHICOT Denis

Plomberie
110 chemin de Labarthe
Tél. 05 58 98 09 65

TUQUOY Sylvain

Maçonnerie
783 route de Dax
Tél. 06 70 03 47 73

Marie ZOLLNER

professeur/soutien scolaire en anglais
854 route de Habas
Tél. 06 72 28 74 51

COMMERCES AMBULANTS / LIVRAISONS / À EMPORTER

BIGNALET (Habas)

Boucherie, Charcuterie
Tél. 05 58 98 00 05
Tournée le jeudi

CHORON Laurent (Estibeaux)

Pizzas à emporter
Tél. 07 60 84 60 97
Devant la salle des sports, le mercredi soir

CLAVÉ OCÉAN (Amou)

Poissonnerie
Tél. 05 58 89 23 54
Tournée le mercredi

DEFESCHE Sébastien (Pouillon)

Boulangerie "Le Pétrin d'Antan"
Tél. 05 58 98 39 87
Distributeur de pain place Dany Bérot

LATASTE Karine (St Pandelon)

Epicerie "A la bonne heure"
Tél. 06 83 95 05 25
Tournée le mardi

LE PANIER FRAIS (Mimbaste)

Fruits et légumes bio
www.le-panier-frais.com
Livraison à domicile, le mardi 17h/21h

PIZZA ENTRE AMIS (Habas)

www.pizzaentreamis.wixsite.com
Tél. 06 68 16 17 29
Livraison à domicile

Tarif des locations

TARIFS DES LOCATIONS

Nouveaux tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2023

SALLE LAHAOUT

Personne de la commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....110 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
sans cuisine150 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....300 €

Association adhérente à l'association Lahaout.... gratuit

Association communale
non adhérente à l'association Lahaout,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....110 €

Association communale et hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
sans cuisine gratuit

Association hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 200 €

Chauffage : 1 jeton = 1 heure de chauffage..... 3 €



Pratique et facile...
Réservez la salle Lahaout
sur le site internet
de la commune
www.estibeaux.fr



Salle Lahaout (extérieur)



Salle Lahaout (intérieur)

Pour toute location de salle,
un chèque de caution d'un montant de 200 €
ainsi qu'une attestation d'assurance
seront demandés à la réservation.

SALLE POLYVALENTE

Consulter la Mairie

VAISSELLE

Personne de la commune..... gratuit
La vaisselle cassée devra être remplacée.

CHAISES

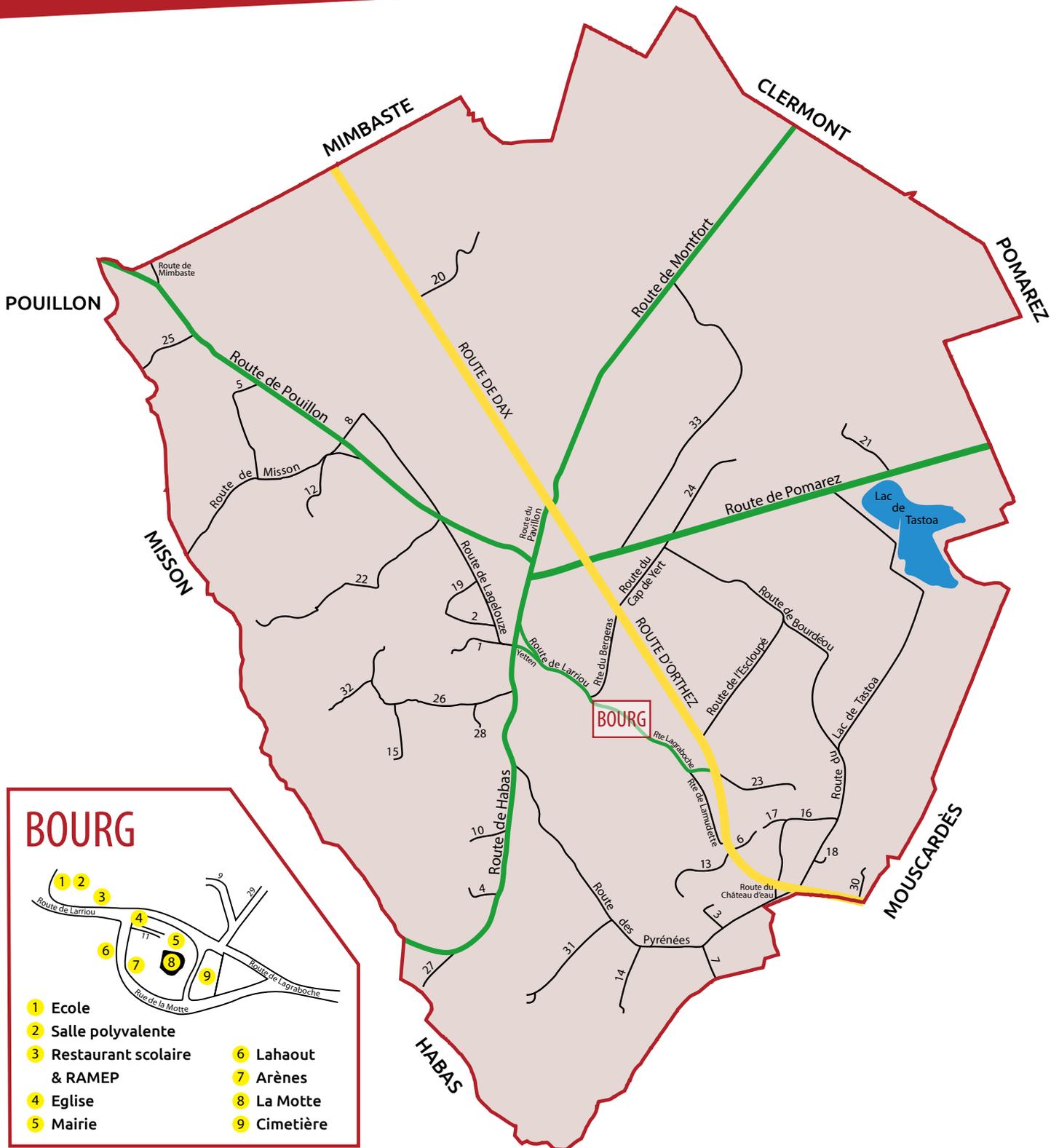
Prêt pour utilisation dans les locaux
communaux uniquement..... gratuit

Toute chaise cassée devra être remboursée (20 € pièce).

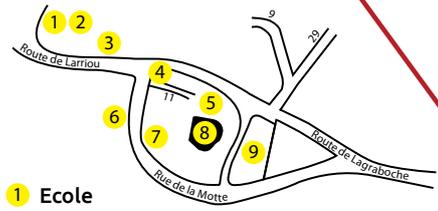


Salle polyvalente

Plan de la commune



BOURG



- | | |
|-------------------------------|-------------|
| 1 Ecole | 6 Lahaout |
| 2 Salle polyvalente | 7 Arènes |
| 3 Restaurant scolaire & RAMEP | 8 La Motte |
| 4 Eglise | 9 Cimetière |
| 5 Mairie | |

LISTE DES CHEMINS ET IMPASSES

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1 Bastalamont (Impasse) | 12 Hayet (Impasse du) | 23 Luc (Impasse du) |
| 2 Behus (Impasse de) | 13 Higas (Chemin de) | 24 Mages (Impasse de) |
| 3 Bellevue (Impasse) | 14 Hourcq (Impasse du) | 25 Marlat (Chemin du) |
| 4 Beyrie (Impasse de) | 15 Imbernat (Impasse d') | 26 Montpellier (Chemin de) |
| 5 Bonnehou (Chemin de) | 16 Labarthe (Chemin de) | 27 Moulin (Impasse du) |
| 6 Broussé (Impasse du) | 17 Labarthe (Impasse de) | 28 Peyroux (Impasse du) |
| 7 Cabannes (Chemin de) | 18 Lacoste (Impasse de) | 29 Pin (Impasse du) |
| 8 Castillon (Chemin du) | 19 Lagelouze (Impasse de) | 30 Quehut (Impasse du) |
| 9 Chalosse (Impasse de la) | 20 Las Puntas (Chemin de) | 31 Rachou (Chemin du) |
| 10 Chapelat (Impasse du) | 21 Latéoulère (Impasse de) | 32 Rostaing (Impasse de) |
| 11 Eglise (Impasse de l') | 22 Louetz (Chemin du) | 33 Sin (Chemin du) |



Démarches administratives,
informations pratiques, actualités
et plus encore sur www.estibeaux.fr
et sur l'application mobile **Intramuros**

La Mairie vous accueille...



Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h
vendredi : 9h - 15h30
1^{er} samedi du mois : 9h - 12h

Permanence de Monsieur le Maire :

Sur rendez-vous

Coordonnées :

Tél. : 05 58 98 01 75
Mail : mairie@estibeaux.fr